



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier de l'OHI n° S1/6200/C-1

**LETTRE CIRCULAIRE
DU CONSEIL 02/2017
8 juin 2017**

**APPEL A L'ELECTION DU PRESIDENT
ET DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE L'OHI**

Références :

- A. Lettre circulaire du Conseil 01/2017 du 2 mai – *Appel à candidatures pour les fonctions de président et de vice-président du premier Conseil de l'OHI*
- B. Document de l'Assemblée de l'OHI A.1/MISC/03/Rev1 – *Liste des décisions de la 1^{ère} session de l'Assemblée de l'OHI*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Secrétariat de l'OHI remercie les quatre membres suivants du Conseil de l'OHI qui ont répondu à la référence A en soumettant des candidatures pour les fonctions de président et de vice-président du Conseil de l'OHI : Brésil, Iran (République islamique d'), Italie et Royaume-Uni.
2. Les candidatures reçues à la date de clôture des candidatures sont les suivantes :
 - a. Pour les fonctions de président :
Contre-amiral **Shepard M. SMITH** (Etats-Unis d'Amérique)
 - b. Pour les fonctions de vice-président :
Amiral (retraité) **Luiz Fernando PALMER Fonseca** (Brésil)
M. Mohammad RASTAD (Iran (République islamique d'))
Capitaine de vaisseau **Luigi SINAPI** (Italie)
3. Aucune procédure spécifique n'est fixée par les règles de procédure du Conseil de l'OHI ou par la décision 20 de la 1^{ère} session de l'Assemblée de l'OHI (cf. référence B) pour l'élection par correspondance du président et du vice-président du Conseil. Il est par conséquent envisagé d'appliquer les principes de vote décrits dans les règles de procédure de l'Assemblée de l'OHI pour l'élection par correspondance du président de l'Assemblée (cf. clauses (c) et (d) de la règle 14).
4. Le contre-amiral Shepard M. SMITH est le seul candidat proposé pour les fonctions de président du Conseil. Sous réserve qu'aucune objection justifiée ne soit formulée par les membres du Conseil, il sera considéré élu président du Conseil sans opposition.
5. Trois candidats ont été proposés pour les fonctions de vice-président du Conseil. L'élection aux fonctions de vice-président se fera à la majorité simple des membres du Conseil votants, avec un nombre minimum de réponses d'au moins un tiers de l'ensemble des membres du Conseil. En cas d'égalité, le secrétaire général procédera à un nouveau scrutin limité aux candidats qui auront reçu le plus grand nombre de votes.

6. La présente lettre circulaire du Conseil invite les Etats membres du Conseil à bien vouloir confirmer l'élection du président ainsi qu'à voter pour sélectionner le vice-président du Conseil par le biais du bulletin de vote fourni à l'annexe A. **Les réponses sont attendues au plus tard le 9 juillet 2017.**

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Robert WARD
Secrétaire général

Annexe A : Bulletin de vote pour la confirmation du président et l'élection du vice-président du Conseil de l'OHI

Diffusion

Mmes les Directrices et MM. les Directeurs des services hydrographiques des Etats membres suivants :

Afrique du Sud
Allemagne
Australie
Brésil
Canada
Chine
Chypre
Colombie
Danemark
Espagne
Etats-Unis d'Amérique
Fédération de Russie
Finlande
France
Grèce
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Italie
Japon
Malaisie
Norvège
Pakistan
Pays-Bas
République de Corée
Royaume-Uni
Singapour
Suède
Turquie
Uruguay

**BULLETIN DE VOTE POUR LA CONFIRMATION DU PRESIDENT
ET
L'ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE L'OHI**

(à retourner au Secrétariat de l'OHI à *cl-lc@iho.int* dès que possible
et **au plus tard le 9 juillet 2017**)

Membre du Conseil : _____

1. Vote pour l'élection du président du Conseil de l'OHI

- Approuvez-vous l'élection du contre-amiral **Shepard M. SMITH** (Etats-Unis d'Amérique) en tant que président du Conseil de l'OHI (*veuillez cocher la case souhaitée*) ?

OUI

NON

2. Vote pour l'élection du vice-président du Conseil de l'OHI

Nom du candidat choisi	
------------------------	--

3.

Signature	
Nom	
Fonction du signataire	
Date	